



Avis d'appel à candidatures pour un mariage collectif

Édition "Sans frontières"

LE DÉFENSEUR PUBLIC GÉNÉRAL, dans l'exercice de ses attributions légales, rend public que les inscriptions sont ouvertes pour le mariage collectif **"Enfin, mariés!" - Édition "Sans frontières"**, organisé en partenariat avec le Tribunal de justice de l'État de Roraima, l'opération "Acolhida", le Service pastoral des migrants de l'archidiocèse de Roraima et les bureaux d'enregistrement Loureiro - 1er bureau d'enregistrement, de protestation et d'enregistrement de Boa Vista/RR et Aquino - 2e bureau d'enregistrement, de protestation et d'enregistrement de Boa Vista/RR, destiné à unir 100 couples résidant dans la ville de Boa Vista, dans l'État de Roraima, par le biais d'un processus gratuit de légitimation de l'union, permettant aux couples d'officialiser leur mariage et leur famille devant la loi, ainsi que d'exercer pleinement leur citoyenneté :

1. Le mariage collectif **"Enfin, mariés!" - Édition "Sans frontières"** comprend:

1.1. Un mariage civil et une cérémonie, qui seront célébrés le 7 décembre 2023 à 16h00 dans la ville de Boa Vista, dans un lieu qui sera déterminé et annoncé ultérieurement.

2. Les conditions requises pour la participation des couples au mariage collectif **"Enfin, mariés!" - Édition "Sans frontières"** sont les suivantes:

2.1. Au moins l'un des conjoints doit être un migrant international, résidant à Boa Vista, dans l'État de Roraima, et les deux doivent être âgés de plus de 16 ans;

2.2. Ils doivent être célibataires, légalement divorcés ou veufs;

2.3. Ils doivent posséder et présenter tous les documents décrits à l'article 3;

2.4. Ils doivent déclarer qu'ils ne disposent pas de ressources propres pour couvrir les frais du mariage, sans préjudice de leur subsistance ou de celle de leur famille;

2.5. Il ne doit y avoir aucun obstacle légal au mariage, conformément à l'article 1521 du Code civil;

2.6. Ils doivent être conscients et d'accord avec l'intégralité du présent avis d'appel à candidatures.

3. Les couples qui souhaitent participer doivent s'inscrire sur place, aux dates et aux heures suivantes:

Lieu: Siège civil de la Défense publique de l'État de Roraima, situé avenue Sebastião Diniz, 1165, centre, Boa Vista, Roraima, Brésil.

Dates: 02, 03, 04, 09, 10 et 11 octobre 2023.

Heures: 14h00 à 17h30.

4. Documents requis pour l'inscription:

4.1. Pour les conjoints migrants internationaux:

4.1.1. Si âgés de plus de 18 ans: Registre national des migrations ou protocole, CPF, acte de naissance ou carte d'identité ou passeport et preuve ou déclaration de résidence.

4.1.2. Si âgés de moins de 18 ans (plus de 16 ans): Outre les documents ci-dessus, la présence des parents et/ou représentants légaux est nécessaire. Ils devront présenter les documents suivants : Registre national des migrations ou protocole, CPF, acte de naissance ou carte d'identité et preuve ou déclaration de résidence.

4.2. Pour les conjoints brésiliens:

4.2.1. Si célibataires: Carte d'identité, CPF, acte de naissance et preuve de résidence.

4.2.2. Si divorcés: Carte d'identité, CPF, acte de mariage avec mention du divorce faisant référence au partage des biens et preuve de résidence.

Si la mention du partage des biens n'est pas indiquée dans la mention du divorce, il sera nécessaire de présenter une copie de l'acte de divorce, si conclu en dehors du tribunal, ou du jugement judiciaire. Si le divorce n'a pas donné lieu à un partage des biens, le régime matrimonial ne pourra pas être celui de la communauté réduite aux acquêts.

4.2.3. Si veufs: Carte d'identité, CPF, acte de mariage, acte de décès du conjoint décédé, preuve de résidence, inventaire des biens laissés par le défunt ou inventaire négatif.

Si le partage des biens n'a pas encore été effectué, ils seront obligés de se marier sous le régime de la séparation de biens.

4.2.4. Si les conjoints ont plus de 16 ans mais moins de 18 ans: Carte d'identité, CPF, acte de naissance, présence des parents ou représentants légaux, qui devront présenter les documents suivants : carte d'identité, CPF et justificatif de domicile.

4.3. D'autres documents peuvent être demandés au moment de l'inscription pour répondre aux exigences du 1er bureau d'enregistrement - Loureiro et du 2e bureau d'enregistrement - Daniel Aquino de la ville de Boa Vista - RR.

4.4. Pour tous les couples, la présence de deux témoins majeurs, sachant lire et écrire, munis d'une carte d'identité et d'un CPF, est nécessaire.

4.5. Le mariage collectif "**Enfin, mariés !**" - Édition "**Sans frontières**" ne permettra pas le mariage de personnes de moins de 16 ans ou par procuration.

5. 100 couples seront inscrits et 20 couples supplémentaires seront enregistrés pour combler d'éventuelles désistements ou inscriptions qui ne satisfont pas les critères établis dans ce communiqué. Une fois les places pourvues, les inscriptions seront closes, quelle que soit la date limite spécifiée dans ce communiqué.

6. La sélection sera effectuée par ordre d'inscription et ne sera effective qu'après la présentation des documents complets et à jour (original, en parfait état et sans ratures, ainsi qu'une copie simple), conformément aux spécifications de l'article 3.

7. Le mariage collectif "**Enfin, mariés !**" - Édition "**Sans frontières**" est ouvert aux personnes qui souhaitent régulariser leur situation civile, mais qui ne disposent pas de ressources financières pour financer le mariage, sans préjudice de leur subsistance ou de celle de leur famille.

8. La liste des couples sélectionnés sera publiée sur le site internet de la Défense publique de l'État de Roraima (www.defensoria.rr.def.br), ainsi que sur le panneau d'affichage du siège civil de la Défense publique de l'État de Roraima et sur le réseau social INSTAGRAM de la DPE-RR (@defensoriarr).

9. La Défense publique de l'État de Roraima fournira:

9.1. La réalisation d'une cérémonie collective de mariage civil, avec la participation éventuelle de ministres religieux pour bénir les couples.

9.2. Une couverture photographique de l'événement, avec un lien de téléchargement des fichiers pour les mariés, qui sera disponible dans les 30 jours suivant la réalisation de l'événement.

10. Pour plus d'informations sur le mariage collectif "**Enfin, mariés!**" - Édition "**Sans frontières**", les personnes intéressées peuvent contacter la Défense publique de Roraima par téléphone au (95) 98419-6570 (uniquement WhatsApp) et (95) 98419-6031 (uniquement WhatsApp).

11. Les cas non prévus et les situations non prévues dans le présent avis seront tranchés par le défenseur public général.

Oleno Inácio de Matos

Défenseur Public Général